



3<sup>ème</sup> EDITION

## JOLI MOIS DE L'EUROPE EN GUADELOUPE

Mai 2017

### Qu'est-ce que le Joli mois de l'Europe ?

Durant le mois de mai, les projets soutenus par les fonds européens FEDER, FSE, FEADER et FEAMP ainsi que les manifestations sur le thème de l'Europe seront mis à l'honneur lors du « **Joli mois de l'Europe 2017** ». Toute action organisée entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 mai 2017 pourra être labellisée et faire l'objet d'un relais et d'un accompagnement sous la bannière du « **Joli mois de l'Europe 2017** ».

### Organisez des événements pour faire connaître vos projets !

**Portes ouvertes** Vous souhaitez faire connaître votre structure (et ses missions) qui a été aidée par les fonds européens... A l'occasion du « Joli mois de l'Europe », nous vous proposons de relayer votre action.

**Visites guidées** Votre site n'est pas ouvert au public durant l'année, vous aimeriez faire découvrir votre activité qui a bénéficié de fonds européens, vous pouvez profiter du Joli mois de l'Europe pour organiser une visite et bénéficier de la communication pour valoriser votre action.

**Balades, découvertes** Vous souhaitez emmener vos visiteurs sur le terrain pour les sensibiliser et leur faire découvrir votre action, nous sommes là pour vous accompagner !

**Conférences, débats** Votre public est un public de spécialistes ? Vous aimeriez les réunir pour échanger autour d'une thématique sur les questions européennes ? Profitez de les rassembler et de faire part de vos travaux dans le cadre de cet événement. Nous valoriserons votre action.

**Expositions** Vous organisez une exposition valorisant votre activité qui a été soutenue par l'Europe, ou vous organisez une exposition sur l'Europe, nous pouvons relayer cette action dans le cadre de la Fête de l'Europe 2017.

**Gastronomie** Vous souhaitez organiser un repas d'un pays européen, nous valorisons votre action.

**D'autres idées ?** Vous avez d'autres projets pour communiquer sur l'Europe ou sur votre structure, place à l'imagination ! Vous êtes les bienvenus dans l'opération *Joli mois de l'Europe* !

## Supports de communication mis à disposition

Vous organisez un événement, nous vous accompagnons dans votre valorisation de projet en vous fournissant les éléments nécessaires à une bonne communication :

- une charte graphique à adapter à vos supports de communication,
- une brochure/programme,
- des affiches génériques et personnalisables,
- des objets publicitaires,
- une bannière internet,
- un site internet dédié au Joli mois de l'Europe.



## Inscrire votre manifestation au joli mois de l'Europe

- Pour référencer votre manifestation dans le programme, inscrivez-vous en envoyant le formulaire de participation à l'adresse mail suivant: [karen.helouet@cr-guadeloupe.fr](mailto:karen.helouet@cr-guadeloupe.fr)

Une fois inscrit, vous aurez accès aux éléments graphiques de l'opération (bannière internet, logos...).

- Pour recevoir les supports aux couleurs du Joli mois de l'Europe, vous devez vous inscrire avant le **24 mars 2017**.

## Vos engagements

Il vous est demandé de reprendre le logo du *Joli Mois de l'Europe* en Guadeloupe sur votre communication. Vous contribuerez à la promotion de l'opération en diffusant la brochure/programme sur votre secteur.

A la fin de votre manifestation, vous nous transmettez des photos et des articles éventuels.

## Contacts

Pour toute question sur cette initiative, n'hésitez pas à vous rapprocher de

**Karen HELOUET** Chargée communication fonds européens

Direction de la Cellule Europe Partenariale

Conseil Régional de Guadeloupe

[karen.helouet@cr-guadeloupe.fr](mailto:karen.helouet@cr-guadeloupe.fr)

Tel : 05 90 99 28 26